



COMMUNIQUÉ

No : 47

Objectif d'élimination des émissions nettes de CO₂ – Les principaux succès de la 41^e Assemblée de l'OACI

7 octobre 2022 (Montréal) – L'Association du transport aérien international (IATA) est très encouragée par l'adoption à la 41^e Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) de l'objectif ambitieux à long terme (LTAG) d'éliminer les émissions nettes de CO₂ d'ici 2050. Cet important pas accompli par les États s'aligne à la fois sur les objectifs de l'Accord de Paris et sur la résolution visant l'élimination des émissions nettes de CO₂ d'ici 2050 adoptée par les compagnies aériennes lors de la 77^e Assemblée générale annuelle de l'IATA en octobre 2021.

« L'importance de l'entente LTAG ne doit pas être sous-estimée. L'engagement de l'industrie aérienne d'éliminer ses émissions nettes de CO₂ d'ici 2050 requiert le soutien politique des gouvernements. Maintenant que les gouvernements et l'industrie se focalisent sur l'élimination nette des émissions d'ici 2050, nous espérons des initiatives politiques beaucoup plus vigoureuses dans les domaines de la décarbonisation, comme des mesures incitatives pour accroître la capacité de production des carburants d'aviation durables (SAF). Et les délégués doivent rapporter chez eux la volonté mondiale de décarboniser l'aviation qui sous-tend cette entente, afin qu'elle donne lieu à des actions politiques pratiques permettant aux États de soutenir l'industrie dans les progrès rapides qu'elle est déterminée à réaliser », a déclaré Willie Walsh, directeur général de l'IATA.

L'adoption de l'objectif ambitieux à long terme par l'OACI fait suite à d'intenses négociations pour pallier les écarts entre les différents niveaux de développement des pays dans le monde. L'Assemblée de l'OACI a apporté un soutien massif à l'objectif.

CORSIA

L'Assemblée a aussi renforcé son engagement envers le Régime et compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) et accentué son ambition en décidant de stabiliser les émissions de l'aviation internationale à 85 % du niveau de 2019. En prenant cette décision, plusieurs gouvernements ont souligné le rôle du CORSIA en tant que mesure économique destinée à gérer l'empreinte carbone de l'aviation internationale.

« La décision de l'Assemblée renforce le CORSIA. Ce niveau de référence moins élevé va accroître considérablement le fardeau financier des compagnies aériennes. Par conséquent, il est plus crucial que jamais que les gouvernements n'effritent pas le ciment qui fait la force du CORSIA en tant que seule mesure économique pour gérer l'empreinte carbone de l'aviation internationale. Les États doivent maintenant respecter, soutenir et défendre le CORSIA contre toute prolifération de mesures économiques.



Ces dernières ne peuvent que miner le CORSIA ainsi que les efforts collectifs de décarbonisation de l'aviation », soutient M. Walsh.

Carburants d'aviation durables (SAF)

L'industrie prévoit que les SAF vont jouer le rôle principal dans la décarbonisation de l'aviation. L'IATA estime que possiblement 65 % des réductions nécessaires pour éliminer les émissions nettes d'ici 2050 seront réalisées grâce aux SAF. Bien que l'industrie ait acheté la totalité des cent millions de litres de SAF disponibles en 2021, l'approvisionnement demeure limité et le prix est beaucoup plus élevé que pour le carburant conventionnel.

« En gardant à l'esprit l'objectif ambitieux à long terme, les États devraient maintenant se concentrer sur les moyens d'accroître la capacité de production des SAF, et donc d'en réduire le coût. Les progrès extraordinaires accomplis dans plusieurs économies dans la transition vers la production d'électricité de sources vertes, comme l'énergie solaire et éolienne, sont un brillant exemple de ce qu'on peut accomplir avec des politiques gouvernementales appropriées, notamment en ce qui concerne les incitations à la production », explique M. Walsh.

Les réalisations de l'Assemblée portent sur plusieurs domaines clés pour le soutien des SAF. Entre autres :

- Demander au Conseil de l'OACI de :
 - faciliter le développement de la capacité et l'assistance technique aux programmes SAF des États ;
 - collaborer avec les parties prenantes pour définir et promouvoir la transition aux SAF ;
 - faciliter l'accès au financement des projets d'infrastructures destinées aux SAF pour développer les incitations nécessaires pour vaincre les obstacles initiaux.

- Demander aux États de :
 - accélérer la certification des carburants et le développement des SAF, y compris la production des matières premières ;
 - accélérer la certification des nouveaux aéronefs et moteurs pour permettre 100 % d'utilisation des SAF ;
 - encourager et promouvoir les ententes d'achat ;
 - soutenir la réalisation en temps opportun de toutes les modifications nécessaires aux aéroports et aux infrastructures d'approvisionnement en énergie ;
 - envisager la mise en place de mesures incitatives pour appuyer le déploiement des SAF.

Mise en œuvre

L'IATA a insisté sur le caractère essentiel d'une mise en œuvre efficace.

« Les gouvernements ne doivent pas perdre l'élan qui a mené aux réalisations de cette assemblée. Les coûts de décarbonisation de l'aviation se chiffrent en milliers de milliards et la durée de transition pour une industrie de portée mondiale est longue. Avec des politiques gouvernementales appropriées, les SAF pourraient atteindre en 2030 un seuil critique qui nous mènerait vers notre objectif d'élimination des émissions nettes. D'ici la prochaine Assemblée de l'OACI, l'objectif « ambitieux » doit se transformer en un objectif ferme assorti d'un plan d'action clair. Cela signifie que les gouvernements doivent collaborer avec



l'industrie pour mettre en œuvre un cadre politique mondial efficace, capable d'attirer les ressources financières nécessaires pour propulser l'aviation vers l'objectif d'élimination des émissions nettes d'ici 2050 », conclut M. Walsh.

- IATA -

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 83 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <https://twitter.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.
- [Fly Net Zero](#)